

Février 2013



منظمة الأغذية
والزراعة للأمم
المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food and
Agriculture
Organization
of the
United Nations

Organisation des
Nations Unies
pour
l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная
организация
Объединенных
Наций

Organización
de las
Naciones Unidas
para la
Alimentación y la
Agricultura

COMMISSION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Point 2.1 de l'ordre du jour provisoire

Quatorzième session ordinaire

Rome, 15-19 avril 2013

**QUESTIONS CLÉS ET PRÉPARATION DE *L'ÉTAT DE LA BIODIVERSITÉ
POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE DANS LE MONDE***

TABLE DES MATIÈRES

	Paragraphes
I. Introduction	1 – 3
II. But et objectifs du Rapport	4 – 9
III. Principales caractéristiques du Rapport	10 – 12
IV. Portée et contenu	13 – 15
V. Processus d'établissement du Rapport	16 – 18
VI. Besoins en ressources extrabudgétaires	19
VII. Orientations demandées	20
Annexe I: Structure et contenu proposés	
Annexe II: Calendrier indicatif d'établissement du Rapport	
Annexe III: Coûts prévisionnels des besoins en ressources extrabudgétaires	

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur Internet, à l'adresse www.fao.org

I. INTRODUCTION

1. Le mandat de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (la Commission) couvre l'ensemble des composantes de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture. Pour assurer la mise en œuvre de son vaste programme de travail et atteindre ses objectifs dans le cadre d'une approche planifiée et par étapes, la Commission a adopté le Programme de travail pluriannuel¹, lequel prévoit, entre autres échéances majeures, que le premier Rapport sur *l'État de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde* (le Rapport) soit présenté à la Commission à sa seizième session. Lors de l'adoption du Programme de travail pluriannuel, la Commission a convenu d'examiner à sa quatorzième session ordinaire des questions essentielles liées à la préparation du Rapport.

2. La Commission, à sa treizième session, a examiné une note conceptuelle établie dans le but de faciliter les discussions sur la préparation du Rapport². Les Membres de la Commission ont convenus de transmettre au Secrétariat de la Commission leurs observations sur cette note et ont invité d'autres pays et organisations internationales à l'examiner et à faire part de leurs avis³. Les commentaires reçus des pays, des organisations internationales et d'autres partenaires ont été pris en compte dans l'élaboration du présent document.

3. Le présent document a pour objet de faciliter la poursuite du débat sur l'élaboration du Rapport. La section II présente les buts et objectifs du Rapport, tandis que la section III en décrit les principales caractéristiques. La portée et le contenu du Rapport font l'objet de la section IV, et le processus d'élaboration du Rapport est décrit à la section V. La section VI présente les ressources extrabudgétaires requises aux fins de l'élaboration du rapport, et la section VII les orientations attendues de la Commission.

II. BUTS ET OBJECTIFS DU RAPPORT

4. Le Rapport a pour but de donner une description complète de la situation en matière de préservation et d'utilisation de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde, et de cerner les contributions avérées et potentielles de cette biodiversité au bien-être des populations et à la santé de la planète. Il répond plus particulièrement aux objectifs suivants:

- décrire la contribution actuelle de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture à la sécurité alimentaire et la nutrition, la production agricole durable et la fourniture de services écosystémiques;
- recenser les moyens d'améliorer l'utilisation de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture afin qu'elle puisse contribuer à l'intensification durable de la production agricole et à la concrétisation des multiples avantages qui peuvent découler de l'agriculture;
- favoriser une plus large reconnaissance du rôle continu que jouent les agriculteurs, les pasteurs, les populations forestières et les pêcheurs dans la préservation de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde, et de la contribution de cette dernière à leurs moyens d'existence.

5. Le Plan stratégique 2010-2017 de la Commission souligne que la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture constitue l'une des plus importantes ressources planétaires. Les cultures, les animaux d'élevage, les organismes aquatiques, les essences forestières, les micro-organismes et les invertébrés – soit des milliers d'espèces et leur variabilité génétique – forment le tissu de la biodiversité des écosystèmes dont est tributaire la production alimentaire et agricole mondiale. La biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture contribue à la sécurité alimentaire et nutritionnelle et à la pérennisation des moyens d'existence. Elle est le fondement du potentiel naturel d'adaptation aux

¹ CGRFA-11/07/Rapport, paragraphes 88–94.

² CGRFA-13/11/Inf. 23.

³ CGRFA-13/11/Rapport, paragraphe 110.

changements socioéconomiques et environnementaux induits par des facteurs tels que l'accroissement démographique, l'évolution des besoins nutritionnels et le changement climatique⁴.

6. Le Rapport constituera la première évaluation globale intégrée, à l'échelle mondiale, des ressources génétiques constitutives de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture. Il ira bien plus loin que les évaluations réalisées à ce jour à l'initiative de la Commission, lesquelles portaient sur des catégories spécifiques de ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture. Le Rapport favorisera par ailleurs l'élaboration de mesures stratégiques qui tiendront compte à la fois des liens entre les différentes catégories de ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture et les perspectives globales liées à la préservation de la biodiversité. Ces mesures permettront de renforcer les bases scientifiques sur lesquelles s'appuie le processus décisionnel dans le domaine de la gestion intégrée et de l'utilisation des ressources génétiques et faciliteront la prise des décisions relatives à l'affectation des ressources. Elles viendront appuyer la mise en œuvre du Plan stratégique pour la biodiversité 2011-2020 et la réalisation des objectifs d'Aichi pertinents, amélioreront la communication sur la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture et en renforceront la visibilité.

7. À partir de la synthèse de rapports sectoriels et d'autres informations, le Rapport tentera de dresser un tableau complet de la contribution globale de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture à la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans le monde ainsi qu'aux moyens d'existence et au bien-être des communautés rurales. Il sera l'occasion de définir les actions à mener pour améliorer la gestion et l'utilisation de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture aux niveaux local, national, régional et international, et favorisera en particulier le renforcement des programmes nationaux, en mettant à profit les progrès réalisés ces dernières années dans le sens d'une approche sectorielle de la gestion et de l'utilisation des ressources génétiques. La préparation et la publication du Rapport permettront de faire en sorte que les enseignements tirés et les pratiques optimales de préservation et d'utilisation de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture soient diffusés auprès de tous les pays et de tous les secteurs, tant au plan national que régional, ce qui débouchera sur l'élaboration de nouvelles politiques stratégiques sur la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture. À cet égard, le Rapport aidera la Commission dans son travail.

8. Le Rapport contribuera également à la réalisation de l'Objectif stratégique 2 de la FAO, *Intensifier et améliorer de manière durable la fourniture de biens et de services par l'agriculture, la foresterie et les pêches*, qui rend compte du rôle majeur des services écosystémiques et de la biodiversité dans la pérennisation des systèmes de production agricole. L'Objectif stratégique 2 met également en lumière la nécessité de mieux comprendre et d'appliquer le concept de « durabilité » dans le secteur agricole afin d'accroître la fourniture de biens et services. Il convient de poursuivre les recherches sur la contribution potentielle des services écosystémiques à l'amélioration des systèmes de productions agricoles et sur les éventuels « points de basculement » susceptibles de bouleverser le fonctionnement des écosystèmes.

9. Le Rapport marquera aussi une étape importante dans la Décennie des Nations Unies pour la biodiversité. Il fournira de précieuses informations sur les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs d'Aichi pour la biodiversité adoptés par la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique (CDB)⁵. L'élaboration et la diffusion du Rapport offriront une occasion unique de rassembler les secteurs de l'agriculture et de l'environnement et de fédérer le plus largement possible diverses catégories de la société autour d'une même prise de conscience de l'importance de la préservation et de l'utilisation de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture. Le Rapport sera par ailleurs porté à l'attention d'autres instances internationales compétentes telles que la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques.

⁴ CGRFA-14/13/25.

⁵ Voir www.cbd.int/sp/targets/

III. PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DU RAPPORT

10. Le Rapport s'appuiera sur les évaluations mondiales des ressources génétiques réalisées sous la direction de la Commission (à savoir les rapports sectoriels relatifs à l'état des ressources génétiques dans le monde), qu'il complétera. Il fera la synthèse des informations et conclusions contenues dans ces différentes évaluations, et présentera une vue d'ensemble, à l'échelle mondiale, de l'état global de ces ressources. Le Rapport fera également état d'informations sur d'autres composantes de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture n'ayant pas été prises en compte dans les évaluations sectorielles, comme les invertébrés et les micro-organismes. Ce faisant, le Rapport ira au-delà des évaluations sectorielles sur les ressources génétiques et fera le point de l'ensemble des connaissances sur l'état de composantes clés de la biodiversité telles que la biodiversité des sols, les pollinisateurs et les services de pollinisation. Y figureront également des informations recueillies aux fins d'autres évaluations telles que *l'État des ressources en terres et en eau pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*, *Perspectives mondiales de la biodiversité* et *l'Évaluation des ressources forestières*. Le Rapport, en s'appuyant sur l'ensemble des informations disponibles, tentera de présenter une analyse comparative qui permettra de recenser les synergies, les interactions et les arbitrages à opérer entre les différents secteurs et composantes de l'alimentation et de l'agriculture, l'objectif étant à la fois d'intégrer et de compléter les conclusions d'autres rapports mondiaux. Dans la mesure où il s'agit du premier document de ce type jamais élaboré, le Rapport formulera, dans certains domaines, des conclusions préliminaires, voire incomplètes. Pour autant, il permettra de recueillir des données de référence en vue de travaux futurs et servira de point de départ à l'élaboration de méthodes plus probantes d'établissement des rapports sur la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture.

11. Le Rapport, entre autres caractéristiques importantes, rassemblera des informations sur les contributions des ressources génétiques à la fourniture de services écosystémiques et à la mise en œuvre de l'approche écosystémique. Les rapports sectoriels fourniront à cet égard de précieuses informations, même s'ils ne traitent pas tous de la même manière de la contribution des ressources génétiques aux services écosystémiques et ne contiennent pas d'informations sur les principales fonctions des autres composantes de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture. Les informations tirées, entre autre sources, de ces rapports sectoriels permettront de dresser un tableau intégré des contributions des ressources génétiques au fonctionnement des écosystèmes. Elles aideront aussi à mieux cerner les contributions supplémentaires que la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture pourrait apporter aux services écosystémiques et à la viabilité de l'agriculture.

12. L'évaluation intégrée de l'utilisation durable de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture et de sa contribution à l'intensification durable de la production constituera une des composantes clés du Rapport. Elle contiendra des informations sur l'utilisation durable des ressources génétiques, rendra compte de l'utilisation faite de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le cadre des programmes d'intensification durable de la production agricole, et tentera de déterminer dans quelle mesure les zones accueillant des activités agricoles, aquacoles ou sylvicoles sont gérées durablement. Le Rapport apportera ainsi une contribution de taille à l'évaluation des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs d'Aichi pour la biodiversité, en particulier les objectifs 6,7 et 13⁶.

⁶ Objectif 6. D'ici à 2020, tous les stocks de poissons et d'invertébrés et plantes aquatiques sont gérés et récoltés d'une manière durable, légale et en appliquant des approches fondées sur les écosystèmes, de telle sorte que la surpêche soit évitée, des plans et des mesures de récupération sont en place pour toutes les espèces épuisées, les pêcheries n'ont pas d'impacts négatifs marqués sur les espèces menacées et les écosystèmes vulnérables, et l'impact de la pêche sur les stocks, les espèces et les écosystèmes restent dans des limites écologiques sûres.

Objectif 7. D'ici à 2020, les zones consacrées à l'agriculture, l'aquaculture et la sylviculture sont gérées d'une manière durable, afin d'assurer la conservation de la diversité biologique.

Objectif 13. D'ici à 2020, la diversité génétique des plantes cultivées, des animaux d'élevage et domestiques et des parents sauvages, y compris celle d'autres espèces qui ont une valeur socio-économique ou culturelle, est préservée, et des stratégies sont élaborées et mises en œuvre pour réduire au minimum l'érosion génétique et sauvegarder leur diversité génétique.

IV. PORTÉE ET CONTENU DU RAPPORT

13. Le Rapport tentera de répondre aux questions suivantes:
- a) Quel est l'état actuel de préservation de la biodiversité et comment est-elle utilisée pour assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle de même que le fonctionnement et la viabilité des écosystèmes?
 - b) Quelles tendances peut-on relever en ce qui concerne la préservation et l'utilisation de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture et les effets des principaux facteurs de changement?
 - c) Comment améliorer la préservation et l'utilisation de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture, et comment accroître sa contribution à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, au fonctionnement et à la viabilité des écosystèmes et à l'amélioration des moyens d'existence des agriculteurs, des pasteurs des communautés forestières et des pêcheurs?
14. En réponse à ces questions, le Rapport fournira des informations sur: les rôles et la valeur de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture du point de vue, notamment, de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et de la production agricole durable; les principaux moteurs de changement; la situation et les tendances de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture; la situation en matière d'utilisation de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture et la contribution de cette biodiversité au fonctionnement des écosystèmes, aux services écosystémiques et à la viabilité de l'agriculture, dans le cadre de l'approche écosystémique; l'état d'avancement des interventions axées sur la préservation et l'utilisation de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture, du point de vue notamment des politiques, de la disponibilité de ressources, des capacités et des connaissances disponibles. Le Rapport analysera également les mesures susceptibles de contribuer, aujourd'hui et à l'avenir, à l'amélioration de la conservation et de l'utilisation de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture. L'Annexe 1 décrit la structure d'ensemble du Rapport et présente, à titre indicatif, le contenu qu'il est prévu de lui donner.
15. Certaines des sujets couverts par le Rapport devront vraisemblablement être traités dans le cadre d'études thématiques. Il s'agit notamment de questions qui gagneraient à faire l'objet d'une analyse intégrée fondée sur des connaissances d'experts, revêtent une dimension planétaire et exigent un examen de l'état des connaissances disponibles, et pour lesquelles on ne dispose pas à ce stade d'informations suffisantes à l'échelle nationale. Parmi les questions qui pourraient donner lieu à des études thématiques, on citera, à titre indicatif: l'état des connaissances sur l'estimation de la valeur économique de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture; la contribution de la diversité génétique à la régulation et au fonctionnement des services écosystémiques; la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le contexte de la santé et de la nutrition; la contribution de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture aux activités de réponse et de préparation aux catastrophes; et la contribution de la diversité des micro-organismes et des invertébrés à la santé des écosystèmes.

V. PROCESSUS D'ÉTABLISSEMENT DU RAPPORT

16. Les informations utilisées pour établir le Rapport seront tirées pour l'essentiel des différents rapports sectoriels et de leur actualisation. La préparation et l'actualisation de ces rapports suivent des calendriers variables qui sont fonction des caractéristiques des différents secteurs considérés au regard des informations requises. L'établissement du Rapport devra tenir compte de ces paramètres. Les rapports nationaux peuvent eux aussi fournir des informations sur un petit nombre de questions clefs en rapport avec des aspects de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture qui ne sont pas abordés dans les rapports sectoriels. Ces informations sont de nature à faciliter l'analyse des interactions, des synergies et des arbitrages liés à la préservation et à l'utilisation des différentes composantes de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture. Le document CGRFA-14/13/Inf.23 contient un projet de directives pour l'établissement des rapports nationaux. Des consultations engagées auprès d'experts permettront de préciser et développer ces directives de telle sorte qu'elles

soient à la fois réalistes et pratiques. D'autres informations pourront également être recueillies auprès de diverses sources, en particulier des bases de données et des systèmes d'informations mondiaux sur les questions considérées.

17. Le processus proposé en vue de l'établissement du Rapport tient compte de l'expérience acquise dans le cadre de la préparation des rapports sectoriels. Il devrait se dérouler comme suit (le calendrier correspondant est présenté sous forme de graphique à l'annexe II):

- la Commission, à sa quatorzième session, formule des indications relatives au processus d'élaboration du Rapport, invite les organisations internationales à s'y associer et prie les bailleurs de fonds de fournir les ressources extrabudgétaires nécessaires à l'établissement du Rapport;
- les pays désignent les centres de liaison nationaux chargés d'appuyer le processus d'élaboration du Rapport;
- la version définitive des directives relatives à l'établissement des rapports nationaux est arrêtée;
- les rapports nationaux sont établis et présentés;
- des experts réalisent des études thématiques;
- la FAO établit le projet de Rapport;
- des consultations régionales sur le projet de Rapport sont organisées;
- un processus d'examen consultatif faisant intervenir des experts externes est engagé;
- le Rapport est révisé à la lumière du processus d'examen et des consultations;
- le Rapport est présenté à la Commission à sa seizième session ordinaire.

18. Une stratégie de communication efficace devra être élaborée en vue de la préparation du Rapport et de la large diffusion dont il fera l'objet par la suite. Elle aura pour objet de stimuler la participation des différents groupes concernés au processus d'établissement du Rapport et de promouvoir la diffusion la plus large possible et la prise en compte des conclusions du Rapport.

VI. BESOINS EN RESSOURCES EXTRABUDGÉTAIRES

19. Il faudra disposer de ressources financières et humaines adéquates pour préparer le Rapport dans les délais prescrits. Outre les financements versés au titre du programme ordinaire, des ressources extrabudgétaires seront nécessaires. L'annexe III au présent document donne une estimation des besoins en ressources extrabudgétaires pour l'ensemble du processus d'établissement du rapport. Ils s'élèvent à 3 950 000 USD, somme requise pour financer la pleine participation des pays en développement à l'établissement du Rapport, et notamment l'aide à la préparation des rapports nationaux, l'organisation des consultations et des ateliers nationaux et la participation aux réunions régionales. Il faudra également disposer de ressources extrabudgétaires pour financer le recrutement des conseillers, l'organisation des réunions d'experts et des réunions régionales, la réalisation des études thématiques et l'examen du premier projet de rapport.

VII. ORIENTATIONS DEMANDÉES

20. La Commission souhaitera éventuellement:

- i. demander à la FAO de préparer *l'État de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde* et de le lui soumettre pour examen à sa seizième session ordinaire;
- ii. convenir que le processus de préparation de *l'État de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde* devra s'appuyer sur les informations contenues dans les rapports nationaux, les études thématiques et les rapports d'organisations internationales, de même que sur les contributions des parties prenantes compétentes;

- iii. inviter les pays à désigner officiellement un centre de liaison national chargé de coordonner la préparation des rapports nationaux, et à soumettre la liste des centres de liaison retenus au Secrétaire de la Commission d'ici novembre 2013;
- iv. demander à la FAO d'arrêter d'ici novembre 2013 la version définitive du projet de directives relatives aux rapports nationaux;
- v. approuver la structure et le contenu de *l'État de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde* proposés à l'annexe I au présent document;
- vi. approuver le calendrier présenté à l'annexe II;
- vii. inviter les organisations internationales et régionales compétentes à s'associer à la préparation de *l'État de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*;
- viii. appeler les bailleurs de fonds à fournir les ressources financières nécessaires à la l'établissement de *l'État de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*, compte tenu des besoins en ressources extrabudgétaires indiqués à l'annexe III;
- ix. demander au Secrétaire de faire en sorte que le Rapport et sa préparation apportent une contribution utile à d'autres processus internationaux connexes.

ANNEXE I

STRUCTURE ET CONTENU PROPOSÉS

Titre du chapitre	Portée du chapitre et contenu indicatif
1. Introduction	<p>Introduction définissant la portée du rapport, et notamment:</p> <ul style="list-style-type: none"> • la nature, les fonctions et la valeur de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture; • la relation entre, d'une part, la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture et, d'autre part, la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la production durable et le développement rural (dans toutes ses dimensions économiques, sociales et culturelles); • les perspectives écosystémiques (services, fonctions et approche écosystémiques); • les interactions internationales et nationales liées à l'utilisation des ressources génétiques.
2. Facteurs de changement	<p>Effet des différents facteurs de changement et de stress sur l'ampleur et la disponibilité de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture; examen des attentes futures et des effets de:</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'accroissement démographique; • l'évolution de la situation et des relations sociales et économiques; • l'évolution des modes d'utilisation et de gestion des terres, la destruction des habitats et la surexploitation des ressources; • l'évolution du climat; • l'impact des catastrophes naturelles. <p>Changements susceptibles d'intervenir dans les prochaines décennies.</p>
3. Situation et tendances actuelles de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture	<p>Évaluations intégrées de l'état de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture, et notamment:</p> <ul style="list-style-type: none"> • une évaluation globale des ressources génétiques végétales, animales, forestières et aquatiques; • une évaluation de l'état des autres composantes de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture – micro-organismes, invertébrés et autres types de biodiversité présents dans les paysages agricoles. <p>Analyses comparatives des différences et des similitudes, des synergies, des interactions et des arbitrages opérés entre les différents secteurs et composantes de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture.</p> <p>Évaluation des principaux besoins et carences</p>

<p>4. Utilisation de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture</p>	<p>Évaluation et analyse de la situation globale en matière d'utilisation durable de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture</p> <p>Évaluation de l'utilisation de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture et de sa contribution à la production agricole, aux services et fonctions écosystémiques et à la durabilité de l'agriculture, et notamment de:</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'utilisation de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture pour accroître la productivité, renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle et réduire la pauvreté en milieu rural; • la contribution de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture à des services écosystémiques spécifiques de soutien et de régulation; • la contribution de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture à la durabilité de l'agriculture, au renforcement de sa capacité de résistance et à l'intensification durable de la production. <p>Évaluation des principaux besoins et carences</p>
<p>5. Interventions axées sur la préservation et l'utilisation de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture</p>	<p>Évaluation et analyse des interventions et activités internationales, nationales et locales menées à l'appui de la préservation et de l'utilisation de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture, et notamment:</p> <ul style="list-style-type: none"> • les politiques et programmes nationaux en faveur de la préservation et de l'utilisation durable de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture; • les politiques et programmes nationaux visant à promouvoir les services et l'approche écosystémiques; • les initiatives locales et informelles; • les capacités et les ressources disponibles; • l'état des connaissances scientifiques sur la gestion et l'utilisation de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture; • les politiques, les cadres juridiques et les mécanismes de collaboration en place aux plans international et régional. <p>Évaluation des principaux besoins et carences</p>
<p>6. Priorités futures en matière de préservation et d'utilisation durable de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture: contribuer à la concrétisation des multiples avantages de l'agriculture</p>	<p>Évaluation et analyse des mesures de nature à favoriser l'amélioration de la préservation et de l'utilisation de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture et à renforcer sa contribution à la sécurité alimentaire nutritionnelle et à l'élimination de la pauvreté en milieu rural, et plus particulièrement:</p> <ul style="list-style-type: none"> • les moyens de renforcer la contribution de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture à la concrétisation des multiples avantages découlant de l'agriculture, en particulier en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle, de développement rural, de durabilité, d'intensification durable de la production et de résistance aux chocs; • les moyens d'appuyer le rôle et la contribution des femmes et d'en promouvoir une plus large reconnaissance; • les mesures qui faciliteront la mise en œuvre du Plan stratégique des Nations Unies pour la biodiversité et la réalisation des objectifs d'Aichi, et s'inscriront dans le droit fil des processus connexes entrepris au titre de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques et de la CDB. <p>Évaluations des besoins futurs en matière de politiques et de modalités juridiques, de cadres économiques, de création de savoirs, de renforcement des capacités et de collaboration.</p>

	Futures contributions de la Commission à l'amélioration de la préservation et de l'utilisation de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture
--	--

ANNEXE II

CALENDRIER INDICATIF D'ÉTABLISSEMENT DU RAPPORT

Activités	2013				2014				2015				2016				2017				2018			
	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4
Sessions ordinaires de la Commission	14 ^e																							
Coordination et supervision de la collecte d'informations auprès de sources nationales et internationales	16 ^e																							
Désignation des centres de liaison nationaux	■																							
Élaboration des directives relatives à l'établissement des rapports nationaux	■																							
Préparation des rapports nationaux					■																			
Réalisation des études thématiques					■																			
Collecte d'informations auprès de sources internationales					■																			
Analyse des informations													■											
Processus d'examen par les pairs																	■							
Réunions régionales																					■			
Préparation du projet final à soumettre à la Commission pour examen, et finalisation du Rapport																	■							
Élaboration et mise en œuvre de la stratégie de communication																								
Correction-rédaction et infographie																								
Aide à la préparation des rapports nationaux (sous réserve de budget)					■																			

ANNEXE III

COÛTS PRÉVISIONNELS DES BESOINS EN RESSOURCES EXTRABUDGÉTAIRES

Poste	Calcul	Objectifs et annotations	Coût en USD
Personnel du cadre organique et consultants	24 mois P4 2 consultants sur 12 mois	Personnel du cadre organique et consultants chargés de superviser la collecte, l'analyse et la synthèse des informations et de rédiger le rapport	525 000
Dépenses de personnel	12 mois (personnel des services généraux)	Personnel des services généraux chargé de fournir un appui administratif	105 000
Élaboration des directives relatives à la préparation des rapports nationaux	Honoraires des experts, coûts des réunions	Consultations engagées auprès d'experts en vue de l'établissement de la version finale des directives relatives à la préparation des rapports nationaux	50 000
Études thématiques	10 études à raison de 40 000 USD/étude	Réalisation d'études thématiques et préparation d'autres documents de référence en vue de l'établissement du Rapport	400 000
Réunions régionales	5 réunions à raison de 100 000 USD par réunion	Examen des rapports nationaux et des enjeux régionaux et recensement des besoins prioritaires	500 000
Stratégie de communication	Consultants, réalisation de dépliants, site Web, etc.	Élaboration et mise en œuvre de la stratégie de communication visant à faciliter la diffusion des principales conclusions du Rapport	70 000
Production du Rapport	Correction-rédaction, infographie, traduction et publication	Finalisation et publication du Rapport	300 000
Aide à la préparation des rapports nationaux	Environ 100 pays à raison de 20 000 USD/pays	Aide à la préparation des rapports nationaux	2 000 000
Total général			3 950 000